COMMUNE DE
VESANCY

LA VESANCIÈRE

AU CŒUR DE LA VIE DU VILLAGE - OCTOBRE-DÉCEMBRE #117









DÉCISIONS & VIE LOCALE
Compte rendu du conseil p. 3

ÉCOLE & JEUNESSE
Une nouvelle année scolaire commence p. 8

ASSOCIATIONS
PEVV : Retour sur la journée du patrimoine p. 13

ÉDITO

Le mot du Maire



Chères Vesanciennes, Chers Vesanciens,
J'espère que vous avez tous pu profiter de la période estivale pour vous ressourcer pleinement. Le temps défile à une vitesse impressionnante et nous voici déjà engagés dans la dernière ligne droite de l'année 2026.
L'activité communale mène bon train. Nous continuons à œuvrer au quotidien pour notre village.
Vous avez pu nous voir au bord des routes pour une campagne de comptage et de relevé des vitesses aux entrées ainsi qu'au cœur du village. Les résultats vous seront présentés dans le prochain numéro de La Vesancière et nous serviront de base pour concevoir de futurs aménagements adaptés.
Pour ceux qui fréquentent l'aire de jeux derrière le château, vous avez pu constater l'arrivée de plusieurs aménagements dont nous reparlons dans ce numéro.
Les travaux de rénovation de l'ancienne Cure touchent à leur fin, les enfants et les enseignants pourront bientôt prendre possession de leur nouvelle classe.
La révision du PLUiH reprend progressivement au niveau de l'Agglomération. Nous organiserons vraisemblablement une réunion d'information d'ici la fin de l'année pour vous présenter le planning, les enjeux et répondre à vos questions.

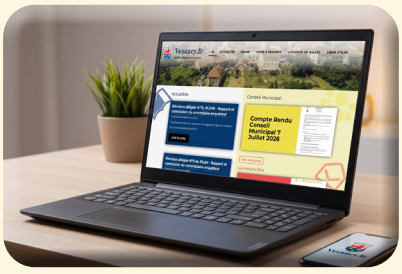
Et que dire de ce nouveau numéro de La Vesancière. Vous l'aurez sans doute remarqué dès la couverture ; ce numéro d'octobre étrenne un tout nouveau look ! Je tiens à remercier le comité Communication pour le travail accompli afin d'offrir à La Vesancière cette présentation repensée et modernisée.
Les mois à venir seront rythmés par plusieurs manifestations. Je vous invite à consulter l'agenda dans ce numéro et à venir participer nombreux aux différents évènements prévus d'ici la fin de l'année. Et pour ne rien manquer, n'oublier pas de consulter les différents modes de communication de la commune.
Ce numéro étant le dernier avant le mois de janvier, je vous souhaite une très belle saison automnale et, avec un peu d'avance, de magnifiques moments de partage lors des fêtes de fin d'année qui approchent.
Chaleureusement et avec toute mon amitié,

Arnaud MAILLARD

Un grand merci à Karen Worth et Tom Weisskopf pour leurs généreux dons à la mairie et aux associations du village.

LA MAIRIE COMMUNIQUE AVEC VOUS

Sur le site internet de la commune



www.vesancy.fr

Vous y trouverez toutes les informations : l'urbanisme, les démarches administratives, les association, la vie scolaire, les actualités et l'agenda.

Sur les réseaux sociaux

Suivez nous sur Facebook

@Communedevesancy

Sur l'application Panneaux Pocket

C'est le moyen le plus direct pour recevoir les communiqués et information de la commune. Comment cela marche?

1. Téléchargez l'application

Panneau Pocket

2.Recherchez **VESANCY**
3. Cliquez sur les coeurs pour l'ajouter en favori. Dès que la mairie publie une info, vous recevrez une notification !

Sommaire

1. ÉDITO

MOT DU MAIRE 1

2. CÔTÉ MAIRIE

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL 3
PANNEAU POCKET 5
VIE DU VILLAGE 6

3. ÉCOLE & JEUNESSE

UNE NOUVELLE ANNÉE SCOLAIRE 8
LES PETITS REPORTERS DE L'ÉCOLE 8

4. LES ASSOCIATIONS

LE CLAV 11
LE PEVV 12
L'APE 14

5. ÉTAT CIVIL & POPULATION

LE REGISTRE DE LA COMMUNE 15
HOMMAGE À MONIQUE MUGNIER 16

6. INFOS PRATIQUES

AGENDA DES ÉVÉNEMENTS 17
LE COIN DES PETITES ANNONCES 18

Parution : Trimestrielle (Janvier, Avril, Juillet, Octobre)
Rédaction et textes : Mairie de Vesancy, Comité communication, Eliane Jonker, Marie Hermann
Conception et maquette : Marie Hermann — MaHe Graphisme
Crédits photos : Mairie de Vesancy, Marie Hermann, APE, PEVV, CLAV, Famille Mugnier
Impression : Imprimerie Pietri — 539 rue de l'aiglette, 01170 Gex

Compte rendu du DU CONSEIL MUNICIPAL DE VESANCY

Retrouvez ci-dessous les principales délibérations issues de la séance du conseil municipal du 15 septembre 2026. Pour plus de détail, veuillez consulter les comptes-rendus intégraux disponibles à l'affichage (fontaine du château) ou sur le site internet de la commune www.vesancy.fr.

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS POUR 2026

Le dossier de demande de subvention a été envoyé à toutes les associations de Vesancy.
Lors de la séance du 7 juillet 2026, les subventions aux associations demandeuses ont été votées en privilégiant les associations du village ainsi que les EHPAD où résident des anciens originaires du village. Au moment du vote, l'association Scrap'oxygen n'avait pas soumis son dossier de demande de subvention.
Après délibération, l'assemblée, à l'unanimité des présents et représentés (Mme BUTTNER ne prend pas part au vote étant membre du bureau de l'association)
LE CONSEIL MUNICIPAL,
- **OCTROI** à l'association Scrap'Oxygen le même montant de subvention (trois cent euros) qu'aux autres associations du village.
- **AUTORISE** le Maire à prendre et à signer tout acte y afférent.

TAXE LOGEMENTS VACANTS

La loi de finances pour 2026 procède à une fusion de la TLV (Taxe annuelle sur les Logements Vacants) et de la THLV (Taxe d'Habitation sur les Logements Vacants) en une seule imposition affectée au bloc communal, applicable à partir du 1er janvier 2027, la taxe sur la vacance des locaux d'habitation (TVLH). Cette fusion est effectuée « dans un souci de simplification et de lisibilité », car la cohabitation des 2 taxes « entraîne une certaine confusion ».
D'un point de vue fiscal, un logement est considéré vacant lorsqu'il est notamment :
- à usage d'habitation
- non meublé (ou meublé de manière insuffisante pour permettre une habitation convenable)
- équipé des éléments de confort de base (une installation électrique, l'eau courante, des équipements sanitaires, etc.)
- libre de toute occupation depuis une certaine durée.

La TLV est due si le logement est situé dans une commune située en zone tendue (liste fixée par décret).
La THLV est due si le logement est situé en dehors d'une zone tendue et que la commune a décidé de mettre en place cette taxe.

La liste des communes dans lesquelles la taxe sur la vacance des locaux d'habitation s'applique de plein droit a été fixée par le décret n° 2026-831 du 25 août 2026.
Vesancy n'est pas listé comme commune dans laquelle la taxe sur les logements vacants s'applique de plein droit.
Il appartient donc à la commune de décider l'instauration de la nouvelle taxe. Si tel est le cas, un logement sera soumis à la taxe dès lors qu'il est vacant depuis au moins 2 ans au 1er janvier de l'année d'imposition.

Après délibération, l'assemblée, à l'unanimité des présents et représentés
LE CONSEIL MUNICIPAL,
- **VOTE CONTRE** l'instauration de la Taxe Habitation sur les Logements Vacants, la discussion sur les taux n'est donc pas nécessaire.

AVENANT AU CONTRAT DE MAITRISE D'OEUVRE

Lors de la séance du 7 juillet 2026, le conseil municipal a approuvé l'estimation des travaux de création de la cour de récréation pour un montant de 50 000 € et l'avenant correspondant.
Cependant cet avenant comportait 2 annexes :
1/ Annexe financière n° 1 : concernant la modification prévisionnelle des travaux pour un montant de 107 886,31 HT soit + **16 872,51 €** par rapport au marché initial.
2/ Annexe financière n°2 : concernant le coût provisionnel des travaux de la cours pour un montant de 5275 € HT, votée et approuvée par la délibération n° DE_33_2026 du 7 juillet 2026.

De ce fait il y lieu de modifier la délibération n°DE_33_2026 .

Après délibération, l'assemblée, à l'unanimité des présents et représentés
LE CONSEIL MUNICIPAL,
- **APPROUVE** l'estimation des travaux de création de la cour de récréation pour un montant de 50 000 € HT
- **APPROUVE** l'avenant n°2 de maitrise d'œuvre correspondant à 22 147,51 € HT (Annexe 1 : 16 872.51 HT – Annexe 2 : 5 275€ HT)
- **AUTORISE l**e Maire à signer ledit avenant à la maitrise d'œuvre

RECRUTEMENT DE L'AGENT RECENSEUR

Il convient de procéder à 'l'embauche d'un agent recenseur pour une durée déterminée, afin de réaliser les opérations de recensement qui se dérouleront du 21 janvier au 20 février 2027.

Après délibération, l'assemblée, à l'unanimité des présents et représentés
LE CONSEIL MUNICIPAL,
- **LANCE** le recrutement pour le poste d'agent recenseur,
- **FIXE** les modalités de recrutement d'un contrat d'un mois à temps complet avec une rémunération faite sur la base de l'IM minimum
- **IMPUTERA** la dépense aux chapitre et article correspondant pour l'année 2027
- **AUTORISE** le Maire à signer les documents nécessaires au recrutement et embauche de l'agent recenseur.

CONVENTION D'UTILISATION DE LA PISCINE MUNICIPALE DE GEX

Chaque année, les enfants scolarisés à l'école de Vesancy bénéficient de cours de natation délivrés à la piscine municipale de Gex. La commune de Gex a octroyé des créneaux pour les trois classes à des jours et heures différentes.

La Commune de Gex nous a transmis une convention d'utilisation de la piscine pour 20 séances (10 séances pour les petits et 10 séances pour les grands) dispensées du 31 mai au 4 juillet 2027, les mardi, jeudi et vendredi.

Le coût prévisionnel de cette activité représente 3 580 € (contre 2 840 € en 2026) :
20*100 € : 2 000 € pour le transport (estimatif)
20*79 € : 1 580 € pour les entrées (forfait avec Maître-Nageur Sauveteur).

Il est proposé d'annuler les créneaux de la semaine du 28 juin au 2 juillet, comme les années précédentes. Le coût reviendrait à 2 864 € pour 16 séances.

Après délibération, l'assemblée, à l'unanimité des présents et représentés
LE CONSEIL MUNICIPAL,
- **AUTORISE** le Maire à annuler l'activité pour la semaine du 28/06 au 02/07/26
- **AUTORISE** le Maire à signer ladite convention pour 16 séances

AVENANTS AU RÈGLEMENT DU PÉRISCOLAIRE : TARIFS ET HORAIRES

Un avenant au règlement du périscolaire est nécessaire pour intégrer la cantine scolaire. Pour information Bourg Traiteur facture le repas 3,96 €, arrondi à 4,00 € pour les familles pour la période scolaire de 2026/2027.

Après délibération, l'assemblée, à l'unanimité des présents et représentés
LE CONSEIL MUNICIPAL,
- **APPROUVE** l'avenant au règlement périscolaire
- **AUTORISE** le Maire à signer et diffuser l'avenant aux parents concernés

BILAN 2025 ET PROGRAMME TRAVAUX 2026

Le Bilan 2025 a été distribué avec la note de synthèse. Le bilan est positif grâce à une vente exceptionnelle, mais les perspectives 2026 sont limitées et nécessitent une vigilance budgétaire.

L'agent technique de l'ONF, Monsieur TABART Médéric, a fait parvenir le programme de travaux pour 2026 en Mairie, il est proposé de retenir les travaux suivants dont certains seront effectués par la commune et donc non facturés :

Dépenses liées à l'exploitation et l'entretien :
- Travaux d'infrastructure : entretien des renvois d'eau (Route forestière à John et route forestière de la Gouille) : 770 € HT.
- Travaux touristiques : battage, façonnage – Sécurisation des bois en bordure de route ou de forêt communale pour 1 390 € HT.
- Travaux de maintenance : entretien du parcellaire – mise en peinture 22u, 39u, 49u
 + entretien du périmètre : peinture 49u et 55u pour 3 810 € HT

Total des dépenses liées à l'exploitation et l'entretien des forêts à prévoir pour le budget 2026 :
Dépenses de fonctionnement : 5 970 € HT

Après délibération, l'assemblée, à l'unanimité des présents et représentés
LE CONSEIL MUNICIPAL,
- **AUTORISE** le Maire à signer le programme des travaux et tous les documents liés à ce programme
- **PRECISE** que les dépenses sont prévues au compte 61524 pour les dépenses de fonctionnement.

10 · RENOUVELLEMENT DE L'ENGAGEMENT À PEFC

L'engagement à la certification PEFC (Programme de reconnaissance des certifications forestières) Territoires Auvergne Rhône-Alpes de la commune arrive à échéance.
Pour rappel, la certification PEFC permet de :

- Prouver notre engagement pour la préservation de nos forêts grâce à des contrôles sur le terrain attestant de vos bonnes pratiques forestières,
- Valoriser notre action en faveur de forêts pérennes grâce à une certification reconnue internationalement,
- Favoriser la commercialisation de nos bois et participer au développement de la filière régionale en répondant à la demande croissante des entreprises en bois certifié PEFC,
- Bénéficier d'aides publiques et privées en tant qu'acteur forestier responsable, PEFC constituant une condition d'éligibilité ou de bonification,
- Disposer d'un cadre sécurisant grâce au système de réclamations PEFC : en cas de litige ou de non-respect, la commune peut être accompagnée par les équipes PEFC en région.

La contribution financière à la certification comprend 50€ de frais de dossier ainsi qu'une cotisation de 1,30€ à l'hectare.
Pour mémo en 2021 la participation financière pour 5 ans était de 585,88 €

Après délibération, l'assemblée, à l'unanimité des présents et représentés
LE CONSEIL MUNICIPAL,
- **RENOUVELLE** l'engagement de la commune dans la certification de gestion durable des forêts PEFC pendant 5 ans, pour l'ensemble des surfaces forestières que la commune possède en « région ».
- **DESIGNE** le Maire pour accomplir les formalités nécessaires et signer les documents nécessaires à cet engagement.

Panneau POCKET

Panneau Pocket c'est l'application mobile pour obtenir le plus vite les informations liées à la commune.
Pour mieux vous accompagner au quotidien, la municipalité a ajouté de nouveaux modules.



Vie du VILLAGE

LE SAPIN DE NOËL DE NOTRE VILLAGE : ENTRE BON SENS, RESPECT DE NOTRE FORÊT ET ESPRIT DE FÊTE

À l'approche des fêtes de fin d'année, la question de l'arbre de Noël qui viendra illuminer le cœur de notre village a suscité de longues discussions au sein de l'équipe exécutive et même au-delà.
Pour beaucoup, l'image de l'agent communal montant en forêt chercher le sapin du village évoque un geste familier. Pourtant, plus qu'une tradition séculaire, il s'agissait avant tout d'un usage pratique.
Aujourd'hui, la réalité du terrain et le respect de notre patrimoine naturel nous amènent à faire évoluer cette habitude.

Une forêt fragilisée et un arbre introuvable à basse altitude
Trouver un arbre adapté est devenu un véritable défi. Il ne s'agit pas de couper n'importe quel arbre : il faut un sujet suffisamment grand, dense, harmonieux sur toutes ses faces, doté d'un tronc unique et en parfaite santé. Or, à basse altitude, ces spécimens sont devenus rares.
Depuis plusieurs années, il faut monter de plus en plus haut en forêt pour dénicher un candidat potentiel, s'exposant à des zones escarpées, difficiles d'accès et parfois dangereuses.

Le respect de notre Réserve Naturelle
Les rares arbres répondant encore à ces critères se trouvent désormais dans le périmètre de la Réserve Naturelle Nationale de la Haute Chaîne du Jura.
Après des échanges avec le conservateur de la réserve et les services de l'ONF, le constat est clair : la réserve naturelle a pour vocation la préservation de la biodiversité, des sols et de la faune locale. Elle ne peut pas servir de « pépinière » communale. La réglementation du Code de l'environnement y protège la forêt. Prélever un arbre nécessite d'être encadré, inscrit au plan de coupe sous peine d'être en infraction, sans parler du fait que couper un grand arbre sain au sein de la Réserve uniquement pour quelques semaines de festivités irait à l'encontre du message de respect de la nature que nous souhaitons transmettre.
C'est pourquoi la municipalité a fait le choix de recourir cette année à un sapin issu d'une pépinière de culture.
Nous comprenons parfaitement l'attachement que chacun peut porter à l'image du sapin directement issu de «notre» forêt. Mais protéger celle-ci, c'est aussi savoir lui accorder le repos dont elle a besoin.
Même s'il n'est pas issue de notre forêt, cette arbre sera avant tout un symbole de rassemblement, de chaleur et de fête au cœur de notre village.

AIRE DE JEUX

Comme nous vous l'annoncions dans la Vesancière de juillet, les aménagements de l'aire de jeux derrière le château se concrétisent pas à pas pour en faire un lieu de vie plus convivial et accueillant !
Les dernières nouveautés installées sont :
Une table de ping-pong pour partager des parties endiablées en famille ou entre amis
Des tables de pique-nique pour profiter d'une pause conviviale, d'un goûter ou d'un moment de détente
Une boîte à jeux en libre accès, contenant des ballons, raquettes et jeux divers pour que chacun puisse s'amuser sans avoir à apporter son propre matériel.



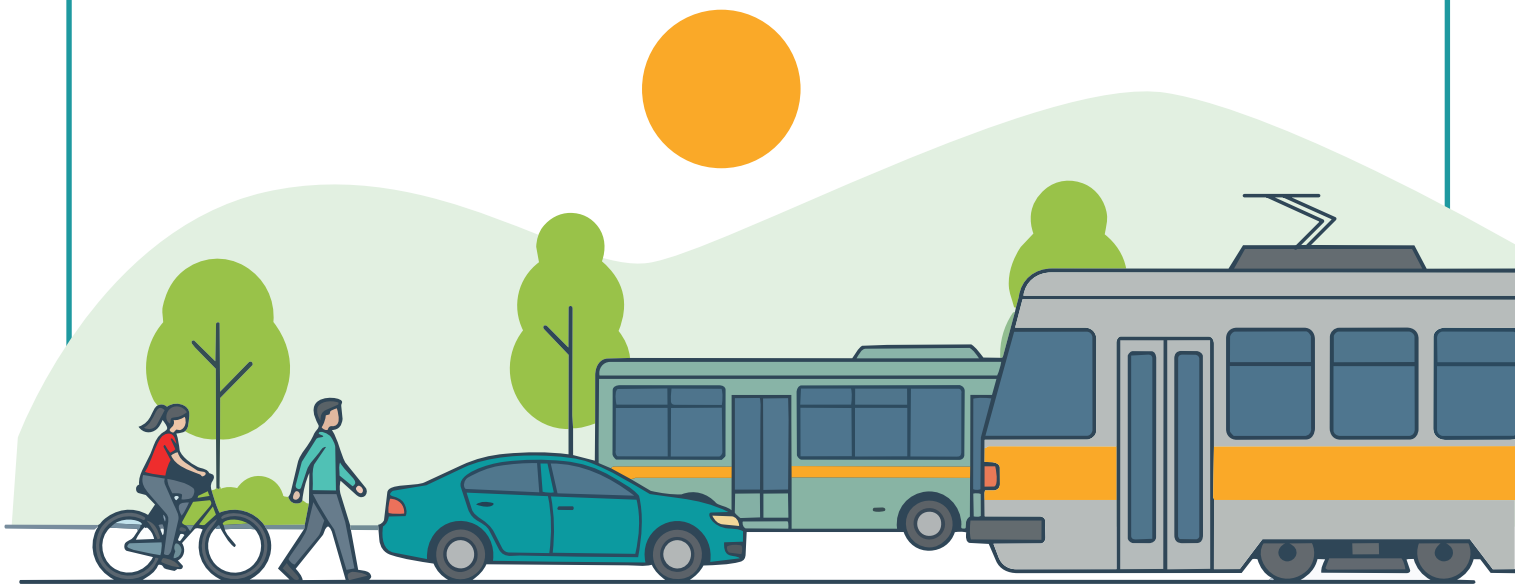
Un grand merci aux enfants du village !
Un bravo tout particulier à nos jeunes artistes qui ont prêté leurs pinceaux et leur créativité pour décorer cette boîte à jeux : elle est désormais unique !

Et la suite ?
Pour compléter ces aménagements et faire de cet endroit un vrai lieu de rassemblement multigénérationnel, il ne manque plus que l'installation des terrains de pétanque. Ils arriveront très prochainement !

Pour que cet espace reste un plaisir pour tous : quelques règles de bon sens
Ces équipements sont les vôtres, et nous comptons sur le respect et la bienveillance de chacun pour en prendre soin au quotidien : la table de ping-pong est faite pour jouer. Merci de ne pas grimper, sauter ni danser dessus afin de préserver sa structure.
Merci aussi de veiller à ce que les accessoires de la boîte à jeux soient bien remis en place après chaque utilisation. Les jeux mis à disposition sont destinés à l'ensemble du village, ils doivent impérativement rester au niveau de l'aire de jeux pour que les suivants puissent aussi en profiter.
Merci à toutes et tous pour votre civisme. Profitez bien de ces nouvelles installations !

Pays de Gex agglo

Comment vous déplacez-vous dans le Pays de Gex ?



Marche, vélo, bus, voiture, covoiturage... Quels que soient vos modes de déplacement, votre avis compte !

Construisons ensemble le Plan de mobilité du Pays de Gex.

Participez à l'enquête en flashant le code ou sur paysdegexagglo.fr

Pays de Gex agglo | 135 rue de Genève - 01170 GEX | www.paysdegexagglo.fr

Une nouvelle année SCOLAIRE

La rentrée s'est bien passée, avec un stand café-brioche proposé par la commission Scolaire et bien accueilli par les parents. Elle est également marquée par l'arrivée d'un nouvel enseignant, M. Beatrix, à qui nous souhaitons la bienvenue au sein de l'école !

Pour l'année 2026/2027, les 66 élèves se répartissent ainsi :

- **Classe de Mme GRANCLEMENT :** 24 élèves (6 PS / 11 MS / 7 GS)
- **Classe de M. BEATRIX** : 19 élèves (5 GS / 6 CP / 8 CE1)
- **Classe de M. GRANDCLEMENT / Mme Olaria** : 23 élèves (6 CE1 / 7 CE2 / 7 CM1 / 3 CM2)

Une nouvelle organisation du périscolaire a également été mise en place avec l'arrivée dans l'équipe de Maryline De Antoni (qui travaille aussi dans les classes en matinée) et de Patricia Hodent qui vient en support sur le temps du midi. Bienvenue mesdames !

Les petits reporters DE L'ÉCOLE

Comptine d'Halloween 1

Une citrouille va dans un robot
Le robot attaque la chauve-souris
La chauve-souris a peur donc elle fuit.

Martin CE1

Recette

Mettre de la farine dans un saladier, ajouter 3 œufs, verser 89g de sucre, mélanger, mettre 2 petits sachets de sucre vanillé, mélanger avec un fouet, mettre 5 gouttes de colorant orange, verser dans un moule, mettre dans le four, attendre 1h22min et saupoudrer de vermisucres.

Eva et Paul CE1

Tutoriel de robot-citrouille

Vous achetez un pot de peinture de couleur grise, vous achetez un pinceau et vous le trempez dans la peinture, vous peignez la citrouille en gris. Vous achetez une radio. Vous évidez la citrouille, puis vous mettez la radio dedans. Pour que ça marche, appuyez sur le bouton de la radio. Vous installez des bonbons dedans. Et ça fera un robot citrouille.

Jules et Thaï-Line CE1

Comptine d'Halloween 2

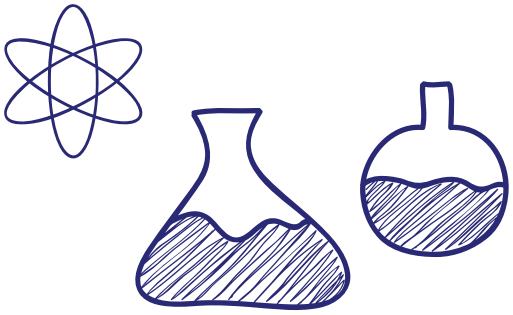
Les chauve-souris et les zombies ça fait peur
Les citrouilles et les sorcières ça donne les chocottes
Les gâteaux en forme de citrouille et les déguisements ça donne des frissons.

Capucine, Enzo et June CE1

Kermesse

L'ancienne kermesse nous a vraiment plus : on a eu des bonbons Harry Potter, des tatouages pour le plaisir des enfants, un manège taureau pour s'amuser, des jeux d'eau pour se rafraîchir. Et pour faire mieux encore, on pourrait avoir :
- des châteaux gonflables pour s'amuser dedans avec tous les enfants et sauter de partout,
- plus de stands et que les enfants puissent en faire et s'amuser,
- plus de jeux et de parcours pour les petits, grands et moyens et des jeux d'eau,
- de 11h a 20h organisé par le groupe des parents.

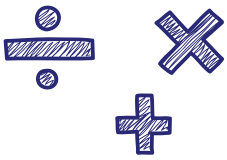
Sia et Jay-lianna CE2



Sports et jeux à l'école

À l'école, nous faisons des sports et des jeux différents.
Nous faisons :
- du basket,
- du foot,
- de la balle au prisonnier,
- poule renard vipère,
- et aussi du hockey.

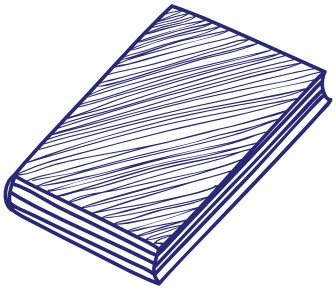
Ethan CE2, Apolline CEI

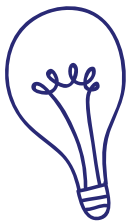


Sorties scolaires

Chaque année, grâce à l'aide des parents accompagnateurs, de la mairie et de l'APE, nous espérons pouvoir faire plusieurs sorties scolaires : le ski de fond, le cinéma, le théâtre, la piscine et les sorties natures.

Léon CMI, Anatola CE2





Devinettes

Quel est le sport le plus silencieux ?
Le para.. Chut !
Quel est le comble pour un électricien ?
Avoir des ampoules aux pieds !
Je suis Tintin mais je ne suis pas Tintin. Qui suis-je ?
Milou !
Comment appelle-t-on un hippopotame qui fait du camping ?
Un hippocampe.
Quelle est la lettre préférée des bûcherons ?
La lettre H
Comment appelle-t-on une mère qui a le hoquet ?
La mère hic (L'Amérique)
Dans une famille qui voit le mieux ?
Les sœurs jumelles !

Louisa CM2, Luna-May CMI



Notre logiciel de français

Lire.cool est un logiciel qui comporte 6 applications qui permettent d'apprendre l'orthographe, à lire de manière fluide et à reconnaître des images (compréhension).

- Senso : pour la compréhension où il faut reconnaître des images,
- Ortho ; pour mémoriser l'orthographe des mots,
- Phono : pour lire et prononcer correctement des phrases,
- Fluence : pour apprendre à lire des textes de plus en plus vite,
- Dictée : pour s'entraîner à écrire sans erreurs des textes dictés,
- Reflexo : pour lire des histoires et vérifier si on les a bien compris en répondant à des questions.

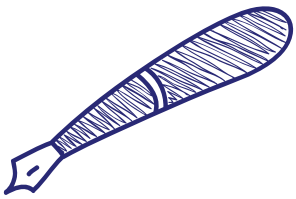
Timothé B. CM2 et Timothée R. CMI

La chorale

Peut-être qu'avec l'A.P.E nous allons faire une chorale en Décembre.
Les enfants s'entraînent pendant plusieurs semaines dans leur classe ou dans la salle Laforêt.
Des fois, le père-noël vient et donne des chocolat aux enfants.

Liam CMI, Kylan CM2





La coop des grands

Comme à chaque rentrée un nouveau bureau de la coop a été élu. En Présidente une élève de CE2, Le Trésorier est un élève de CMI, La secrétaire est une élève de CE2.
Pendant les réunions, la Présidente donne la parole aux personnes, la Secrétaire écrit au tableau, le Trésorier tire au sort parmi les élèves volontaires ou à interroger et il s'occupe aussi du bilan avec les points rouges, verts et bleus.
Ils gèrent des fois de l'argent quand il y a des ventes de fromages, ou d'autres choses.

Thélio et Marceau CMI

La cantine

Il y a 2 nouvelles personnes à la cantine, Maryline et Patricia. Les personnes qui nous accompagne sont Olivia, Christelle, Maryline et Patricia.
Dans notre classe, nous jouons avant d'aller manger.
Après les vacances de la Toussaint, il y aura une cantine. On n'aura plus besoin d'amener notre plat. Les élèves mangerent le même plat.

Chloé CMI et Ella CEI



Le CLAV
CLUB LOISIRS AMITIÉS VESANCY

LES JEUX DES MERCREDIS

De 14h à 17h, à la salle Laforest, les participants jouent principalement à des jeux de cartes tels que la **Belote** et le **Tarot** et de temps en temps le **Rummikub**, le **Skyjo**, le **Rami**... L'après-midi se termine par un goûter.

Au cours de l'année, nous aimerions élargir le choix des jeux en proposant le **Scrabble** et apprendre à jouer, par exemple, au **Backgammon**, au **Mah-jong**...
Les personnes désireuses d'enseigner des jeux peuvent se faire connaître auprès de Marie-Josèphe au 06 08 16 23 62 ou de Maryse au 06 72 79 29 92 ou tout autre membre du comité ou venir le mercredi à 14h salle Laforest.

LES JEUX DES VENDREDIS

De 18h30 à 20h30, salle Laforest. Pour faire suite aux soirées de pétanque des vendredis soir du printemps et de l'été, nous proposons des vendredis JEUX pour les soirées d'automne et d'hiver, qui seraient suivis d'une collation.
Les personnes intéressées peuvent s'inscrire auprès de Brigitte au 06 15 62 63 80 ou tout autre membre du comité.

LE VOYAGE DU CLAV EN CAMARGUE

Partis tôt le dimanche 30 août au matin, nous sommes arrivés à Grignan pour le déjeuner. Nous avons immédiatement été plongés dans l'ambiance du Sud : l'entrée de la ferme-restaurant Chapouton, bordée de lauriers-roses et d'autres plantes locales, nous a conduits jusqu'à la terrasse où nous avons déjeuné, bien à l'abri du soleil.

Après le déjeuner, sous une chaleur très estivale, nous sommes montés tout doucement au château de Grignan, connu surtout pour la plus célèbre épistolière française du XVIIe siècle, Madame de Sévigné. Elle était la mère de la comtesse de Grignan, avec qui elle a entretenu une riche correspondance — plus de 700 lettres.

Le lendemain matin, visite très intéressante en petit train du Salin d'Aigues-Mortes. Outre la récolte de la fleur de sel de Camargue, ce site reste un refuge exceptionnel de biodiversité, avec, en toile de fond, les remparts d'Aigues-Mortes que nous allons franchis pour aller déjeuner.

L'histoire d'Aigues-Mortes, cité médiévale du XIIIe siècle, est liée à celle de Louis IX, futur saint Louis, dont la statue surplombe la place centrale. C'est de là, lorsque la ville était encore un port sur la Méditerranée, qu'il partit pour les croisades. Aujourd'hui, loin de la mer, c'est une petite ville qui attire les touristes par son patrimoine unique, ses coutumes camarguaises et son riche passé ; on y flâne volontiers dans les ruelles.

Le mardi matin, nous sommes entrés sur le domaine de la manade Cavallini par une longue allée bordée d'immenses eucalyptus. Nous avons pris place sur un char à bancs tiré par un tracteur, en direction des prairies où broutent les vachettes. À cheval, le gardian, personnage authentique et passionné, nous a fait découvrir l'univers des taureaux et des chevaux camarguais. Un savoir-faire impressionnant. Puis vint l'heure de l'apéritif. Nous nous sommes installés autour de tables rondes dans une magnifique salle en pierre décorée de trophées, photos et affiches, et nous avons goûté aux spécialités camarguaises : saucisson de taureau, olives et moules. Nous avons ensuite dégusté une excellente gardianne de taureau, accompagnée de riz camarguais et de vins du pays.







Ce fut une belle expérience au sein d'une manade, très enrichissante et très agréable.
Comme nous n'étions pas très loin des Saintes-Maries-de-la-Mer, le chauffeur a pris l'initiative de nous y conduire, en espérant apercevoir, au milieu des roseaux, quelques flamants roses. Immersion camarguaise garantie.

L'après-midi, nous sommes allés aux Carrières de Lumières, tout près des Baux-de-Provence. Les œuvres de Frida Kahlo et de Picasso étaient au programme. C'était très impressionnant de les voir directement projetées sur les murs, hauts de plus de dix mètres, de l'ancienne carrière. Grâce à cette scénographie très sophistiquée, nous avons découvert leurs peintures sous un tout autre angle. Encore une immersion, mais cette fois dans le monde de l'art. C'était très beau.

Malheureusement, nous n'avons pas pu poursuivre vers les Baux-de-Provence, dont la visite était prévue au programme, car l'autobus est tombé en panne. Un autre car nous a ramenés directement à l'hôtel, à Beaucaire.

Mercredi, jour du départ, nous avons d'abord visité Arles. Nous avons découvert la ville à travers les lieux qu'a fréquentés Van Gogh, tels que les jardins de l'hôpital où il a séjourné et l'emplacement de la Maison jaune qu'il avait louée pendant quelques mois. Arles a fortement inspiré Vincent van Gogh : il y a peint plus de trois cents tableaux. Nous avons poursuivi la visite vers les incontournables monuments de l'époque romaine, tels que l'amphithéâtre et les arènes, remarquablement conservés. Arles est une ville au patrimoine extrêmement riche et à la forte identité camarguaise, dont nous avons eu un petit aperçu, avec un goût de revenez-y.

La Camargue est une région vraiment singulière, façonnée par le delta du Rhône, qui permet, grâce à ses terres chaudes et humides, la culture du riz et la prolifération des roseaux. Une région qui se caractérise aussi par sa faune : ses taureaux noirs, ses flamants roses et ses chevaux blancs. Une région très attachante, que nous avons découverte ou redécouverte avec grand plaisir, toujours dans la bonne ambiance habituelle. Merci à nos amies divonnaises qui partagent ces petites escapades avec nous. Ce fut super ! ... et même pas un moustique à l'horizon.

ÉVÈNEMENTS À VENIR





Le PEVV

PATRIMOINE ET ENVIRONNEMENT DU VILLAGE DE VESANCY

LE PIQUE-NIQUE À LA VESANCIÈRE



Par ce beau dimanche de septembre, la montée au chalet de la Vesancière a rassemblé une bonne quarantaine de piqueniqueurs parmi lesquels, grâce à la marche nordique de Joël, beaucoup de sportifs qui ont grimpé à pied depuis Vesancy. Au milieu de ce cadre magnifique et dans la bonne ambiance, chacun a pu se restaurer de salades, de sandwichs ou de grillades au feu de bois. Pour parfaire cette journée, Yannick qui connait bien le mont a fait découvrir, aux volontaires, une nouvelle descente, par des très beaux sentiers, jusqu'au village. A l'année prochaine !

LES JOURNÉES DU PATRIMOINE DU 19 ET 21 SEPTEMBRE 2026



Vendredi soir, Alexandre Malgouverné a présenté sa conférence sur le thème des migrants au village. Grâce à ses recherches et ses analyses, nous en apprenons beaucoup sur l'évolution de la population de Vesancy depuis le XVe siècle. A part quelques familles ancestrales qui ont traversé les siècles comme les Ducret, les Favre, les Tavernier... nous sommes en majorité tous des migrants qui ont façonné l'identité du village.

Le dimanche après-midi nous nous sommes retrouvés dans la carrière dite de la chapelle et Alexandre en a retracé l'histoire tandis que Dominique Tritten carrier de profession nous a expliqué les techniques d'extraction, de taille, de transport avec les moyens de l'époque ainsi que la géologie du site.
Puis la balade culturelle s'est terminée à la chapelle où Alexandre a relaté son historique.
Ces journées du patrimoine étaient comme d'habitude passionnantes. Merci beaucoup Alexandre de transmettre toutes ces connaissances sur notre patrimoine !
Sur le site PEVV.fr vous trouverez la conférence en PDF et en vidéo ainsi que les carrières et la chapelle.
Merci Nick.

ÉVÈNEMENT À VENIR



L'APE

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

UNE SOIRÉE PAELLA SOUS LE SIGNE DE LA CONVIVIALITÉ

Le **samedi 5 septembre**, l'APE a organisé sa soirée paella, qui a rencontré un franc succès auprès des habitants du village.

Préparée par Mme Perez et Lucas Nobilitato, la paella a été très appréciée des convives. Avec une météo clémente et une ambiance chaleureuse, tous les ingrédients étaient réunis pour passer un agréable moment ensemble.

Une belle façon de démarrer l'année scolaire !





LES PHOTOS SCOLAIRES

Lundi 28 septembre, les enfants ont pris la pose pour la traditionnelle photo scolaire, organisée bénévolement par l'APE pour la quatrième année consécutive.

Au-delà du souvenir que ces photos représentent pour les familles, leur vente contribue également au financement de différents projets scolaires.

Les photos seront bientôt disponibles à la commande. Un lien permettant de découvrir les clichés et de passer commande sera prochainement transmis sur le groupe WhatsApp de l'école.



ÉVÈNEMENT À VENIR



Le registre DE LA COMMUNE

MARIAGE
M. Sébastien DAVAUD & Mme Magaly HERVE le 25 juillet 2026

PACS
M. Brice Chambrin et Mme Justine Hoennle 9 octobre 2026

NAISSANCE
Zoé PETIT le 21 juin 2026

DÉCÉS
Monique MUGNIER le 8 août 2026

Hommage à MONIQUE MUGNIER

Hommage lu par Pascal Mugnier à l'église de Vesancy le 13 août 2026

Très chère Maman,

Bien que prévisible, ta disparition n'en est pas moins douloureuse et laisse dans le désarroi tous ceux et tous celles qui t'aiment et t'apprécient. En ce moment de deuil, il nous faut trouver la force pour évoquer devant tous tes amis réunis pour un dernier adieu, ta vie et ta personne. Ma famille et moi-même avons tenu à te rendre ce bref et ultime hommage.

Cette vie bien remplie, dont tu peux être fière, tu la vécus sous le signe de l'amour, de la sagesse, de la bienveillance et du lâcher prise :

L'amour de ton époux Gustave, avec qui tu partageas en soixante ans de vie commune, le travail acharné de femme d'agriculteur. Jamais de vacances. Pas une minute pour soi. La vie au grand air, payé au prix fort à courir après les vaches qui ne te faisaient pas de cadeau. Ce qui ne t'empêcha pas de fonder une famille mettant au monde trois garçons, qui en grandissant t'aidèrent à la ferme mais qu'avec sagesse tu n'encourageas jamais à suivre la même voie, les laissant libre de décider de leur vie. Heureusement lorsque tes premiers enfants étaient encore petits, tu pouvais compter sur ta sœur Christiane pour diminuer ta charge mentale avant qu'elle-même ne fonde sa propre famille.
La disparition de Gustave en 2009 te laissa un grand vide que tu sus peu à peu combler par l'amour partagé de tes fils, tes belles-filles et de tes petits enfants.

Lorsqu'à l'hiver 2020, quelques semaines avant le confinement et à la suite d'une grave infection pulmonaire occasionnant plusieurs semaines d'hôpital, tu dus quitter ta maison pour rejoindre l'Ehpad de Divonne, jamais tu n'émis la moindre plainte ni le moindre reproche, ce qui édulcora chez tes enfants le remords de la culpabilité. Au contraire, tu ne manquais jamais une occasion pour faire savoir au personnel de service combien tu avais de la chance d'avoir tes trois fils qui, presque chaque jour, venaient tour à tour te rendre visite, qu'ils viennent ou non avec leur épouse.

D'ailleurs infirmières et aides-soignantes s'accordaient à reconnaître que tu étais une résidente facile, toujours polie, jamais contrariante.

Quand, les années passant, tes forces déclinèrent, que petit à petit tu perdis ton autonomie pour ne plus quitter ton fauteuil roulant, et que nous te demandions de visu ou par téléphone, comment tu allais, tu répondais sous une forme impersonnelle, qu'« on n'a pas le choix » ou encore qu'« on fait ce qu'on peut, pas ce qu'on veut », manifestant par tes réponses cette sagesse du vieillissement, qui fait que tu aimais la vie, tout en sachant qu'il y a un tas de choses que tu ne peux plus faire et que tu faisais avant.

Une anecdote pour illustrer cette sagesse du vieillissement : une inflammation au pied droit empêchait notre mère de marcher correctement et comme je lui demandai si elle avait mal, elle me répondit simplement : « Ça va » jusqu'au jour où elle ne put plus mettre le pied par terre. Quand l'infirmière lui ôta son bas de contention, son pied droit était tout gonflé et tout rouge. « Érysipèle ! » diagnostiqua le médecin de garde : « Votre maman a dû avoir mal ; c'est étrange qu'elle ne se soit pas plainte plus tôt ».

Toi qui es allée tout au bout de la vieillesse, tu savais malgré les avanies du grand âge, que vieillir est un privilège plus qu'un naufrage.

Pendant les six années que tu passas à la maison de retraite, jamais nous ne te vîmes en colère contre qui que ce soit. C'était plus que de la gentillesse mais une forme de bienveillance qui se manifestait aussi par une constante politesse : les mots que tu répétais le plus souvent c'était « Merci Madame » même quand il s'agissait d'un aide-soignant qui s'occupait de toi ! Idem lorsqu'en chambre, au moment du goûter, les dames venaient interrompre ton jeu de triominos qui te passionnait tant, jamais tu ne manifestais le moindre agacement.

Passionnée par les chiffres, tu aimais ces après-midis de loto organisés par l'Amicale de l'Ehpad de Divonne, même si au fil du temps, nous devions t'aider à reconnaître les numéros car tu étais devenue presque sourde.

À la fin de ta vie, toi qui durant des décennies, avais toujours été très active, tu as su peu à peu te détacher des choses dans une sorte de lâcher prise, quand, en te sortant prendre l'air sous le porche de la maison de retraite, tu évoquais tes amis protecteurs, qui n'étaient plus des personnes, mais des arbres. « Ils sont grands ces arbres, ce sont des frênes ou des bouleaux, ils font coupe-vent et nous protègent des intempéries ».

Parfois tu ajoutais : « Tu as vu comme les feuilles tremblent dans le vent, on dirait des êtres vivants comme nous mais en bien plus robustes, c'est pourquoi ils nous protègent ».

Oui, c'est à la nature tout entière que s'adressait désormais ta bienveillance.

Aujourd'hui c'en est fini de ta rêverie contemplative : tu retournes à cette nature que tu as tant aimée, mais tu n'es pas seule car quelqu'un t'appelle là-bas dans le petit cimetière du village, quelqu'un qui s'impatiente, car cela fait dix-sept ans qu'il t'attend.

Au revoir Maman.



Agenda
DES ÉVÉNEMENTS

NOVEMBRE

MERCREDI 11

Commémoration
Cérémonie à 11h, dépôt de gerbes, verre de l'amitié. Départ de la place du château



VENDREDI 27

Illuminations
Sur la place du château à partie de 18h30



DÉCEMBRE

SAMEDI 5

Repas des aînés
Sur invitation

MARDI 15

Fête de Noël des Enfants
Organisé par l'APE

DIMANCHE 20

Vin chaud et animations chants évoqués autour de la fontaine décorée
Organisé par le PEVV

JANVIER

DIMANCHE 10

Vœux du Maire
Salle Laforest
À partir de 18h

LES HORAIRES DE LA MAIRIE

LUNDI-MERCREDI-JEUDI ET VENDREDI: 9h à 12h
MARDI: 9h à 12h / 14h30 à 19h00

M. le Maire ainsi que ses adjoints vous reçoivent sur rendez-vous.

E-MAIL mairie@vesancy.fr **TÉL.** 04 50 41 53 55

Le coin

DES PETITES ANNONCES

RECHERCHE TERRAIN OU HANGAR POUR STATIONNEMENT CARAVANE

Habitants du village, nous sommes à la recherche d'un terrain ou d'un hangar pour le stationnement de notre caravane à l'année, contre indemnisation à déterminer.
La caravane mesure 7 m de longueur avec le timon, 2,75 m de hauteur et 2,3 m de largeur. Elle est assurée.
Nous la sortons un peu moins de 10 fois dans l'année pour week-end ou semaines.
Si vous êtes intéressés, vous pouvez nous contacter par téléphone **06 75 52 59 91** ou par e-mail **jderriey@gmail.com**

Julien et Aurélie

📢 RECRUTEMENT : REJOIGNEZ NOTRE ÉQUIPE !

La Mairie de Vesancy recrute UN AGENT RECENSEUR (H/F)

pour la campagne de recensement 2027.

Vous aimez le contact avec le public et vous êtes rigoureux ? Ce poste est fait pour vous !

📅 LES DATES CLÉS
- Formation : 2 demi-journées courant janvier 2027.
- Terrain : Du 21 janvier au 20 février 2027.

🔧 VOS MISSIONS
- Effectuer la tournée de reconnaissance des logements.
- Distribuer les notices internet et les questionnaires papier.
- Collecter les réponses et assurer le suivi.

👤 PROFIL REQUIS
- Organisé, sérieux et motivé.
- Très bon relationnel et sens de l'écoute.
- Discrétion absolue et secret professionnel exigés.

💼 CONDITIONS
- Contrat à durée déterminée (CDD).
- Base Indice Majoré 366 : 1 800 € brut.

📬 COMMENT POSTULER ?

Envoyez votre **CV + Lettre de motivation**
En Mairie : place du château 01170 VESANCY
Par mail : me.druet@vesancy.fr
Date limite : Avant le 10 novembre 2026 !

UNE QUESTION SUR VOTRE LOGEMENT : DES JURISTES VOUS INFORMENT GRATUITEMENT !

L'ADIL de l'Ain, Agence départementale d'information sur le logement, a pour mission de délivrer gratuitement des conseils juridiques, financiers et fiscaux sur le logement et l'habitat.
Ses conseils, délivrés par des juristes spécialisés en droit immobilier, vous permettront de connaitre et comprendre les règles applicables en matière de location, accession à la propriété, copropriété, droit de la propriété, ainsi que les aides à l'amélioration de l'habitat et la rénovation énergétique.
Chaque année, l'ADIL de l'Ain délivre auprès d'un public varié (propriétaires occupants ou bailleurs/ locataires / collectivités et acteurs du logement), près de 13 000 conseils.
Pour consulter **l'ADIL**, vous pouvez prendre contact avec nos services au **04.74.21.82.77**, nous adresser un mail **adil@adil01.fr**, ou prendre rendez-vous auprès de notre siège et de nos permanences de proximité.
Les services de l'ADIL sont ouverts sans interruption du lundi au jeudi de 9 heures à 18 heures et le vendredi de 9 h à 17 heures. **www.adil01.org**

adil de l'Ain

RACONTEZ-NOUS VOS HISTOIRES !

Vous souhaitez partager un projet, un souvenir de voyage, une passion ou une information locale ? Le bulletin municipal vous ouvre ses colonnes !
Que vous ayez une initiative à faire connaître, une histoire à raconter ou une expérience à transmettre aux habitants, votre contribution est la bienvenue. Pour enrichir la prochaine édition et faire vivre la mémoire et l'actualité de notre commune, contactez-nous par e-mail à **lavesanciere@vesancy.fr** . Nous avons hâte de vous lire !

Merci Eliane
POUR 25 ANNÉES DE VESANCIÈRE!

Depuis 25 ans, La Vesancière fait partie de la vie de notre village. Quatre fois par an, elle vient raconter Vesancy, ses actualités, ses événements, ses associations, son école et tous ces petits et grands moments qui font la vie de notre commune. Et depuis toutes ces années, derrière chaque numéro, il y a une personne qui a œuvré avec constance et discrétion : **Eliane Jonker.**

Pendant un quart de siècle, Eliane a assuré une partie de la rédaction ainsi que la mise en page de La Vesancière, avec patience, minutie et un attachement sincère à cette publication. Numéro après numéro, elle a pris le temps de mettre en forme les articles, d'organiser les informations, de choisir la place des photos et de veiller à ce que chaque édition soit prête à être découverte par les habitants. Un travail réalisé avec beaucoup d'investissement, sur son temps libre et avec cette fidélité qui a permis à La Vesancière de traverser les années sans jamais manquer son rendez-vous avec les habitants. Au fil des 25 années, les visages ont changé, les enfants ont grandi, les associations ont évolué, de nouveaux habitants sont arrivés… et La Vesancière a conservé la mémoire de cette vie de village.

La commune et les habitants de Vesancy souhaitent donc adresser à Eliane un immense merci pour toutes ces années consacrées à notre bulletin municipal. Merci pour votre implication, votre disponibilité et votre regard attentif, qui ont accompagné La Vesancière pendant un si long chemin.

Après 25 ans, Eliane passe le relais pour la mise en page, mais l'histoire continue. Elle reste membre du comité communication et conservera bien sûr un droit de regard sur sa Vesancière. Son expérience et sa connaissance de la publication resteront ainsi précieuses pour les prochains numéros. C'est désormais Marie Hermann, graphiste et habitante de Vesancy, maman d'Ethan scolarisé à l'école du village et impliquée dans la vie associative du village, qui reprend le flambeau. Une belle continuité puisque cette nouvelle aventure est confiée à une habitante qui connaît, elle aussi, la vie de notre commune et qui aura à cœur de faire évoluer La Vesancière tout en respectant ce qui fait son identité. La mise en page pourra changer, de nouvelles idées pourront apparaître, mais l'essentiel restera le même : faire vivre ce lien entre la commune et ses habitants et continuer à raconter Vesancy, numéro après numéro.

Avec toute notre reconnaissance, merci Eliane !
Votre Vesancière est entre de bonnes mains.

